


# COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

## FINALES des Circuits départementaux M13 - M15 FLEURET 2025-2026 Dimanche 5 avril 2026 à Ville d'Avray

<b>HORAIRES</b>	- inscriptions à partir de 13h30, <b>scratch 13h45</b> , début à 14h00									
<b>FORMULE</b>	<table border="1"><thead><tr><th></th><th>Circuit M13</th><th>Circuit M15</th></tr></thead><tbody><tr><td>1 tour de poule de 5 ou 6 tireurs</td><td>en 4 touches</td><td>en 5 touches</td></tr><tr><td>Tableau d'élimination directe</td><td>en 8 touches</td><td>en 10 touches</td></tr></tbody></table>		Circuit M13	Circuit M15	1 tour de poule de 5 ou 6 tireurs	en 4 touches	en 5 touches	Tableau d'élimination directe	en 8 touches	en 10 touches
	Circuit M13	Circuit M15								
1 tour de poule de 5 ou 6 tireurs	en 4 touches	en 5 touches								
Tableau d'élimination directe	en 8 touches	en 10 touches								
<b>ARBITRAGE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Tous les arbitres en formation départementale sont convoqués dès 12h45.</li><li>- <b>Ils devront OBLIGATOIREMENT être engagés sur l'extranet FFE par les clubs.</b></li><li>- Le CDE92 convoquera si besoin des arbitres diplômés.</li></ul>									
<b>RAPPELS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Tous les tireurs participant aux épreuves des circuits départementaux M13 et M15 doivent OBLIGATOIREMENT posséder une tenue aux normes F.F.E. 350 N et <b>une sous-cuirasse 800 N.</b></li><li>- Pas de surclassement autorisé.</li></ul>									
<b>ENGAGEMENTS et INSCRIPTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <u>Circuit M13 et Circuit M15</u> : Seuls les tireurs ayant au maximum 3 ans d'escrime peuvent participer.</li><li>- <b>Engagements via l'extranet FFE, avant le jeudi 2 avril 2026, 23h59</b></li><li>- <b>Le droit d'engagement de 10 € par tireur</b> sera perçu sur place, <b>Prévoir espèces ou chèque pour ce règlement.</b></li></ul>									
<b>RECOMPENSES</b>	- <u>Circuit M13 et Circuit M15</u> : un podium récompensera les 4 premiers garçons et les 4 premières filles par des coupes et/ou médailles.									
<b>ADRESSE</b>	<b>Gymnase de Ville d'Avray</b> 12 rue de Sèvres - Place de l'église 92410 VILLE d'AVRAY									
<b>SÉCURITÉ</b>	<b>Seuls les tireurs, arbitres, Maîtres d'Armes et organisateurs munis d'un badge/brassard auront le droit de circuler sur les différents plateaux</b>									
<b>BUVETTE</b>	<b>Un espace restauration, assuré par le club support, sera à votre disposition</b>									
	Rejoignez-nous sur notre Page Facebook : CDE Escrime 92									